

du bain et trouva une marmelade informe...
— Jamais, nous disait-il, billets ne furent mieux nettoyés.

Beaucoup de commerçants et d'administrations se demandent si le modèle des nouvelles cartes postales est obligatoire, et si l'on n'y peut y substituer des cartes de fantaisie avec un en-tête à soi.

Voici la réponse officielle :
« Aux termes de la loi du 20 décembre 1872, les cartes postales doivent être fabriquées par l'Administration des Postes seulement. Il est donc défendu de se servir de cartes autres que celles mises en vente par l'Administration ou ses préposés.

Les cartes particulières seront donc considérées comme insuffisamment affirmées et soumises à un supplément de taxe.

Nous croyons savoir toutefois que cette mesure n'est que provisoire. L'Administration veut écouler le stock énorme de cartes postales qu'elle a en magasin. Après quoi elle tolérera la fabrication de cartes particulières.

On lit dans l'Echo de la Lys :
« La Lys a débordé de Mametz à Aire sur presque tout son parcours ; c'était un véritable lac de Wambeques à la route de Saint-Omer ; de Moulin-le-Comte à Riencq l'eau passait sur quatre cents mètres de chemin ; près de la voirie Duriez, les voitures n'osaient plus se hasarder sur ce dangereux passage.

La Lacquette a crevé au-delà de Wilernesse et a noyé le bas de Saint-Quentin, la pâture d'Aire et le hameau de Lenglet. Il a suffi d'une journée de pluie pour amener ce résultat !

Nous lisons dans la Nouvelle d'Avesnes :

« Les petits cours d'eau sont devenus presque des torrents. Les vallées des deux Helves et de la Sambre sont entièrement submergées.

« A Etroingt, le ruisseau qui traverse l'agglomération du bourg a tout à coup débordé et inondé beaucoup de caves. Les eaux sont même entrées dans quelques maisons et la circulation a été un moment, sinon interrompue, du moins dangereuse sur la route Nationale n° 2.

« Le ruisseau qui alimente le moulin à farine d'Avenelles a tellement grossi que cette usine a été promptement envahie par les eaux.

« La rue de Mons, à Avesnes, a été menacée d'une inondation. Cinquante centimètres d'eau recouvriraient le pont d'Helpe, et sans la prompt construction d'un batardeau, on aurait pu aller en barque dans cette rue qui a eu, durant la journée d'hier, la visite de presque toute la population de la ville. »

AVIS

CERCLES. — Les gérants, secrétaires ou trésoriers des cercles, sociétés et lieux de réunions passibles de la taxe, doivent, sous peine de payer double taxe, faire chaque année, avant le 31 janvier, à la mairie des communes dans lesquelles se trouvent situés lesdits établissements, une déclaration indiquant le nombre des abonnés, membres ou associés ayant fait partie du Cercle de la société ou de la réunion pendant l'année précédente, ainsi que le montant correspondant de leurs cotisations.

BILLARDS. — Les possesseurs de billards publics ou privés doivent, sous peine de payer double taxe, en faire la déclaration avant le 31 janvier, à la mairie de la commune où se trouvent ces billards.

Les déclarations faites antérieurement produisent leur effet jusqu'à déclaration contraire.

Lorsqu'un contribuable cesse de posséder les billards ayant donné lieu à imposition, ou qu'il en effectue la translation dans une autre commune, la déclaration tendant à la réduction ou à la diminution de la taxe doit être faite, à peine de nullité, avant le 31 janvier.

Mairie de Roubaix, le 24 janvier 1873.
DELEPORTE-BAYART, adjoint.

Cours public de chimie

Lundi 27 janvier, à huit heures du soir.

Air atmosphérique ; son analyse ; sa composition constante ; ses propriétés ; rôle de l'oxygène de l'air dans la combustion ; son rôle dans la respiration ; aérage des appartements, salles d'étude, dortoirs, hôpitaux, ateliers, mines, etc., son rôle dans la teinture ; rôle de l'azote ; rôle de la vapeur d'eau et de l'acide carbonique de l'air dans le blanchiment et l'impression des tissus.

Cours public de physique.

Mardi 29 janvier, à huit heures du soir.

Applications diverses relatives à la conductibilité des corps pour la chaleur ; Introduction à l'étude de la machine à vapeur ; Etude préliminaire des pompes ; pompes aspirantes, foulantes, aspirantes et foulantes, aspirante et élévatoire ; comparaison des effets obtenus et des effets à employer.

Faits Divers

Le naufrage du Northfleet.

(NOUVEAUX DÉTAILS.)

Nous recevons de Londres, à la dernière heure, les détails suivants sur la perte du Northfleet :
« Le bruit court à Londres qu'un steamer ayant des avaries sérieuses à son avant, serait arrivé au Havre. On suppose dans ce cas que c'est le même qui a coulé le Northfleet.

« On a plusieurs raisons de croire que ce steamer inconnu avait quitté Anvers mercredi à midi. Un télégramme de cette ville annonce, en effet, que le Pelago, capitaine Iribas, vapeur espagnol, est parti pour la Havane vers cette même heure, le même jour. Le capitaine Swinton, pilote pour la côte, est descendu à terre, à Douvres, vers huit heures du soir, venant d'un steamer qui portait deux cheminées, l'une en arrière de l'autre.

« Le pilote indiqua au capitaine la route qui devait le conduire à Dungeness. Mais au lieu d'aller prendre cette route à 3 milles de distance comme on le lui avait dit, le capitaine espagnol suivit la côte. Il filait environ 8 nœuds à l'heure et à cette marche il devait arriver deux heures et demie plus tard à Dungeness, qui est à 20 milles de Douvres, ce qui correspondrait à l'heure à laquelle la rencontre a eu lieu.

« De plus, ceux des passagers du Northfleet qui ont aperçu le steamer étranger pendant qu'il fuyait, ont donné des indications qui concordent fort bien à celles du pilote Swinton. Les fusées lancées comme signal de détresse par le Northfleet ont été aperçues par un grand nombre de vaisseaux qui se trouvaient dans la même baie. Mais on n'y prit garde, croyant que l'on demandait simplement un pilote. Or, le vaisseau ne sombra guère qu'une demi-heure après le choc. On aurait, par conséquent, pu facilement sauver tout le monde. 27 des naufragés, et parmi eux la veuve de l'héroïque capitaine du Northfleet sont arrivés hier à Londres. Les autres y arriveront aujourd'hui. »

Inondations.

On mande d'Agen, 24 janvier :

« Une crue, jusqu'ici sans importance, menace, par la persistance de la pluie, de devenir sérieuse. Aujourd'hui, la Garonne est à 6 m. 69 à Agen. Le Tarn continue à croître. Une recrudescence de la Baize est annoncée de Mirande. Le temps est affreux ; la pluie règne dans tout le bassin. Il est difficile de prévoir où cette crue s'arrêtera. Les populations riveraines sont prévenues et les autorités locales ont pris toutes les précautions commandées par les circonstances. »

On mande de Mont-de-Marsan, 24 janvier :

« Pluie torrentielle et vent impétueux depuis dimanche. Les cours d'eau sont débordés. Les rives sont inondées. Jusqu'à ce jour, aucun sinistre n'est signalé. Les quartiers bas de la ville de Dax et Tortos sont inondés. Des précautions sont prises. »

A la même date on télégraphie de Bayonne :

« Tempête affreuse à Bayonne. »
On mande d'Auch, 24 janvier :
« Le train 431 ne peut partir. Il y a 30 centimètres d'eau sur les rails à l'Isle de Noé. Les eaux augmentent toujours. »

— Un chef d'une bande de voleurs qui opérait dans la Drôme vient d'être arrêté. Cet individu, nommé Blachan, se disait marchand forain.

— On écrit de Mondoubleau, 20 janvier, au Journal de Loir-et-Cher :

Ce matin, à huit heures et demie, la petite ville de Mondoubleau était mise en émoi : le bloc colossal de la vieille tour, plus penchée que celle de Pise, et qui faisait l'admiration des voyageurs venant de s'élever, entraînant dans sa chute plusieurs centaines de mètres cubes de terre arrachée du sol.

Ce majestueux donjon du vieux manoir féodal du seigneur Dubellus, bâti à la fin du neuvième siècle, dressait autre un front superbe et fier en l'an de grâce 1802 ; semblait défier les ravages destructeurs des âges ; mais ce que mille ans n'avaient pu faire, un seul industriel de la cité est parvenu à l'accomplir en quelques années, sous l'œil indifférent de l'administration municipale.

A force de creuser les entrailles de la montagne calcaire sur laquelle reposait cet antique géant, afin d'en tirer la marne, il a fini par le saper et le briser de la base au sommet.

— Depuis trois jours, le prix du pain a été réduit, dans quelques quartiers de Paris, de 0,85 c. à 0,80 c. par pain de 4 livres.

— On écrit de Strasbourg :

« Un bien triste cortège vient de traverser notre ville, suivi, malgré la pluie qui ne cesse de tomber, par une foule nombreuse et recueillie. Transportées à l'hôpital civil, les trois victimes de l'empoisonnement dont parle votre numéro de ce jour, ont été placées aujourd'hui dans leurs cercueils et sont dirigées à 2 heures 1/2 vers leur dernière demeure. Placées par rang d'âge, la plus jeune portée en tête, elles formaient par leur réunion un affligeant spectacle devant lequel nul ne pouvait rester impassible. Malgré le dire d'un journal, la mère criminelle n'est

pas retrouvée à l'heure où nous écrivons, et le père de cette famille n'a nullement été mis en état d'arrestation. La seule mesure rigoureuse qui ait été prise à son égard, est l'ordre de le garder à vue jusqu'à l'arrivée de la justice. Les résultats de l'autopsie n'ont pas encore transpiré dans le public, qui ignore complètement le genre de poison qui a été administré. »

Chronique judiciaire

Il y a des jours où, en présence des crimes dont nous avons à rendre compte, nous nous demandons si nous sommes bien en 1873, en pleine civilisation. L'affaire que nous allons raconter pourra peut-être paraître à certains gens plus imaginative que l'affaire Claude. Elle n'en est pas moins vraie, d'un bout à l'autre. C'est la cour d'assises de l'Aveyron qui a eu à la juger, il y a quelques semaines.

Antoine Hautserre, âgé de trente-deux ans, cultivateur à Lacombe, commune de Lafouillade, canton de Najac, avait épousé en premières noces Apollonie Loupias, et avait eu de ce mariage deux enfants. Apollonie Loupias mourut le 6 avril 1871.

Les deux enfants, tous deux d'une constitution robuste et d'une santé parfaite, furent confiés aux soins des époux Loupias, leurs aîeux maternels. Grâce à leurs soins, ils se trouvaient dans les mêmes conditions de santé, lorsque, en novembre 1871, malgré leurs prières, ils furent rendus à leur père, qui venait de se remarier avec Mélanie Frayssinet.

Pendant quelque temps, ils continuèrent de se bien porter ; mais, au bout de quelques mois, alors que leur mère se voyait elle-même près de devenir mère, ils furent soumis par celle-ci et par leur père à un système régulier de privations et de mauvais traitements.

L'état de malpropreté dans lequel on les laissait vivre était tel qu'un jour la femme Loupias, ayant remarqué que les jambes d'un de ces enfants étaient dévorées par la vermine, fut obligée, pour enlever les bas, de les couper avec des ciseaux, parce qu'ils avaient pourri avec la peau et engendré des ulcérations.

Les époux Loupias et les voisins de Hautserre voulurent intervenir en faveur des enfants ; mais les injures et les menaces leur fermèrent la bouche. Ils essayèrent de donner aux enfants la nourriture qui leur était refusée par leurs parents ; mais telle était la terreur que ceux-ci inspiraient aux enfants qu'ils n'osaient prendre le pain qu'on leur donnait, de crainte, disaient-ils, d'être battus.

Leur santé disparaissait à vue d'œil ; Célestin, le plus jeune, et par conséquent le plus faible, se ressentit bientôt de la vie à laquelle on le condamnait. Dans le courant de l'été, il devint littéralement la proie des vers, qui, après avoir rongé une partie du cuir chevelu, envahirent la figure et particulièrement les yeux, sans que ses parents consentirent à lui porter secours.

Enfin l'autorité intervint. M. le maire fut averti et M. le juge de paix de Najac se transporta au domicile des époux Hautserre, où il trouva les enfants couchés tout habillés, sans linge d'aucune sorte, sur un amas de paille pourrie qui leur servait de lit. Germain avait la figure enflée, les chairs molles, le teint décoloré ; son intelligence était presque éteinte.

Quant à Célestin, les vers qui lui avaient envahi la figure lui avaient dévoré les globes des deux yeux ; l'orbite était complètement vide, et une des paupières était entamée sur plus d'un centimètre. Les privations et les souffrances qu'il avait dû éprouver pendant que les vers lui rongeaient les yeux avaient réduit son corps à un état de maigreur et d'épuisement qui semblait désespéré.

Ces enfants furent de suite confiés aux soins de leur grand-père et de leur grand-mère. L'aîné a complètement recouvré la santé et est redevenu fort et vigoureux ; quant à l'autre, il n'a pas encore recouvré ses forces, et la cécité absolue où il se trouve restera toujours comme un témoignage de l'inhumanité de ses parents barbares.

Les époux Hautserre ont comparu devant la cour d'assises de Rodez. Le pauvre petit Célestin était présent à l'audience : il ne peut pas encore se servir de ses jambes.

Il vivait leur père, et ce serait pour faire profiter de ce bien le fruit prochain du second mariage que l'on aurait tenté de faire périr, par les privations et un martyre long et douloureux, ceux sur la tête desquels reposait une propriété dont la valeur atteint à peine 1,200 fr.

Croirait-on qu'après avoir entendu de semblables révélations, le jury de l'Aveyron a accordé des circonstances atténuantes aux deux époux, qui en sont quittes chacun pour quinze ans de travaux forcés.

Choses et autres

Alors qu'on jouait la Dame au camélias au Vaudeville, un figurant alla trouver le directeur de la maison :

— Monsieur, lui dit-il, voilà cent fois de suite que je joue la pièce avec tout le zèle et tout le soin possibles... je voudrais bien de l'augmentation.

— Quel est votre rôle ?
— Je suis l'acte du bal... c'est moi qui fais un banc de cinq cents francs dans la partie de baccarat.

— Votre réclamation est trop juste... A partir de demain vous ferez cinq cents francs de plus.

On peut ranger dans la même série la supplique d'un comparse de l'ancien Cirque du boulevard du Temple...

Le malheureux faisait un Autrichien dans une pièce militaire où il était rossé et exécuté chaque soir, aux applaudissements frénétiques du paradi.

— Monsieur le directeur, disait-il à M. Billon, c'est éreintant d'être Autrichien, je voudrais bien passer Français...

— Oh ! oh ! répondit l'impresario, comme vous y allez !... Soignez bien votre agonie, et, à la fin du mois, nous verrons.

L'acteur D*** a un fils, de douze ans, qui est bien le plus franc mauvais sujet de Paris. Sa mère ne parle jamais de lui qu'avec désolation.

— Mon fils, disait-elle l'autre soir à une amie qui était venue lui rendre une visite, c'est ma croix.

— Je suis la croix de ma mère ! exclama le garnement, qui connaît ses classiques.

M. Ricard — un gaucher — sortait mercredi de la commission des Trente.

— Eh bien ! avez-vous fait de la bonne besogne aujourd'hui ?

— Jecrois bien ! Nous avons réussi à perdre trois heures.

Et l'on dira que la majorité ne cherche qu'à gagner du temps !

GRAND THÉÂTRE DE ROUBAIX

Rue du Fontenoy. Direction de M. Ch. ANDRAUD.

Aujourd'hui dimanche 26 janvier 1873

Représentation extraordinaire
Le vieux Caporal, drame en 5 actes de MM. Dumanoir et d'Ennery.
M. MARIUS, le caporal Simon ; M. SCARLAT, le général Roquebert ; M^{me} DESTREE, Mina ; M^{me} ANDRAUD, Geneviève ; M. H. CADINOT, Pigache.
MM. DELABOSSE, Picard. — MAX, Frachard. — DUBIAUX, Lucien. — LEMAISTRE fils, Tavermy. — VALETTE, Potichan. — ANGHÉL, un aide-de-camp. — LEMAISTRE, un officier. — LUDOVIC, un soldat.
M^{me} MAX, Catherine. — MARIUS, Mariotte. — La petite Eugénie, EMMELINE.
1^{er} acte, La mort du général. — 2^e acte, L'accusation. — 3^e acte, Le muet. — 4^e acte, Mère et fille. — 5^e acte, Le muet parle.

Troisième représentation de :
La belle Hélène, opéra-bouffe en 3 actes, paroles de Henri Meilhac et Ludovic Halévy, musique d'Offenbach.

M. Ch. ANDRAUD, Paris, fils du roi Priam ; M^{me} A. MARIUS, Hélène, reine de Sparte ; M. H. CADINOT, Calchas, grand aigreur de Jupiter ; M. SCARLAT, Ménélas, roi de Sparte ; MAX, Agamemnon, roi des rois ; DUBIAUX, Achille, roi de Phthiotide ; VALETTE, Oronte, roi de Salamine ; M^{me} MARTIE, Oronte, fils d'Agamemnon ; M^{me} ANDRAUD, Penthésilée, Hécate ; DESTREE, Léona, Hécate, CADINOT, Bacchis, suivante d'Hélène.
MM. ANGHÉL, Ajax, 2^{me} r. i. des Locriens ; LEMAISTRE, Philocome, préposé au tonnerre ; LUDOVIC, Etyclès, forgeron, gardes, esclaves, musiciens, pleureuses, suivantes.
1^{er} acte, l'Oracle. — 2^e acte, le Jeu de l'oie. — 3^e acte, la galère de Vénus.
Costumes neufs dessinés et faits par M. Lemaistre ; orchestre de 12 musiciens dirigé par M. Hermann.

Bureaux à 4 h. 3/4.
Rideau à 5 h. 1/4.

Ordre du spectacle : 1^o Le vieux Caporal ; 2^o à 8 h. 1/4 la belle Hélène.

Demain lundi, irrévocablement dernière représentation de : **Orphée aux Enfers**, opéra bouffe en 5 tableaux, et **Don César de Bazan**, drame en 5 actes.

Judi 30 janvier, représentation extraordinaire, au bénéfice de M^{me} Marthe Dubois.

MÉDECINE INTIME GUÉRISON IMMÉDIATE des rétrécissements, maladies sexuelles, vices du sang, impuissance, pertes, épuisement nerveux, etc. etc. : les malades peuvent se traiter seuls et en secret avec la 31^e édition du PETIT GUIDE MÉDICAL du docteur Coornh, médecin spécialiste. Pour le recevoir franco sous double enveloppe, envoyer 2 fr. 80 en timbres à l'auteur, 39, rue Neuve-des-Petits-Champs, à Paris. 3906.

ASSURANCES

CONTRE L'INCENDIE ET SUR LA VIE

Auguste FERON

Lille, 59, rue de Tournai, 59, Lille

Représentation de l'Assuré

(sans frais pour l'Assuré)

près toutes les Compagnies

dans toutes les opérations d'Assurances :

Polices, Renouvellements, Avenants, etc.

BOURSE DE PARIS DU 25 JANVIER

VALEURS	Closure	Cl. précéd.	Baisse	Baisse
A TERME				
3 0/0	54.40	54.30	0.10	0.20
5 0/0 1871	87.27	86.85	0.42	0.30
5 0/0 1872	89.33	88.90	0.43	0.30
Foncier	805.50	802.50	3.00	0.30
Mobilier	412.50	400.00	12.50	0.30
Générale	587.50	586.25	1.25	0.30
Est	518.75	520.00	1.25	1.25
Lyon	860.00	858.75	1.25	0.30
Midi	577.50	575.00	2.50	0.30
Nord	935.00	933.75	1.25	0.30
Orléans	810.00	842.50	32.50	2.50
Ouest	717.50	717.50	0.00	0.30
Gaz	387.50	383.75	3.75	0.30
Immobilier	65.65	65.50	0.15	0.30
Transatlant.	489.00	485.00	4.00	0.30
Suez	772.50	772.50	0.00	0.30
Autriche	445.00	445.00	0.00	0.30
Lombard	415.00	415.00	0.00	0.30
COMPTANT				
3 0/0	54.35	53.95	0.40	0.30
5 0/0 1871	87.25	86.85	0.40	0.30
5 0/0 1872	89.25	88.90	0.35	0.30
4 1/2	78.75	78.75	0.00	0.30
Morgan	510.00	508.75	1.25	0.30
Ville 1869	274.50	277.50	3.00	0.30
1871	244.00	243.75	0.25	0.30
Banque	4355.00	4351.00	4.00	0.30
Est	269.00	269.00	0.00	0.30
Lyon	281.25	280.00	1.25	0.30
Midi	269.25	270.00	0.75	0.30
Orléans	271.50	271.75	0.25	0.30
Orléans à Ch.	235.00	235.00	0.00	0.30
à Rouen N.	225.00	225.00	0.00	0.30
à Sud	225.00	225.00	0.00	0.30
EN BANQUE				
Dollars	105 7/8	105 7/8	0.00	0.30
Esp. Ext. Int.	23 1/8	23 1/8	0.00	0.30
Esp. Ext. 1869	26 5/8	26 3/4	0.10	1/8
Espagne 1871	26 5/8	26 1/16	0.00	5/16
Turc	53.42	53.32	0.10	0.30

BOURSE DE LILLE

DU 25 JANVIER 1873

COURS PRÉCÉDENT.

FONDS DE L'ÉTAT

Rente 3 0/0	54 20
Rente 4 1/2 0/0	78 50
Rente 5 0/0	86 80
Emprunt 5 0/0 1871. 64 fr. 90 vers.	88 95
Emprunt 5 0/0 1872. 21-50 versés.	88 95
OBLIGATIONS DES VILLES.	
Paris 1855-1860	392 50
Paris 1865	445 ..
Paris 1869	277 50
Paris 1871	244 ..
Lille 1860	94 ..
Lille 1863	84 ..
Lille 1868	430 ..
Roubaix-Tourcoing, remb. à 50 fr.	38 ..
Armentières	79 ..
Bordeaux	81 25
Département du Nord	81 25
Amiens	96 25

CREMINS DE FER

Actions Nord	990 ..
id. Lyon	860 ..
id. Orléans	840 ..
id. Lille à Béthune	337 50
id. Lille-Est français	269 ..
Obligations Nord	284 ..
id. Lyon fusion anciennes	270 ..
id. Lyon fusion nouvelles	269 75
id. Orléans	269 25
id. Midi	268 50
id. Ouest 3 0/0	270 ..
id. Est 3 0/0	218 75
id. Lille à Béthune	228 75
id. Lille à Valenciennes	228 75

VALEURS LOCALES

Caisse commerciale de Lille, Verlay 550 ..	
Caisse commerciale de Roubaix, J. Decroix, Vernier, Verlay et C ^o	520 ..
Caisse d'escompte Pérot et C ^o	600 ..
id. actions nouvelles 125 versés	325 ..
Credit industriel et de Dépôts Nord	500 ..
Comptoir commercial Evelder et C ^o	320 ..
Gaz de Wazemmes c. d. e.	4350 ..
Le Nord, assurances contre l'incendie	1330 ..

CHARBONNAGES

Azincoart	425 ..
Bruay	5500 ..
Bully-Grenay (le sixième)	640 ..
Carvin	1065 ..
Courrières	17250 ..
Escarpettes	2330 ..
Ferfay	1500 ..
Lens	15835 ..
Liévin (action libérée)	960 ..
Meurchin	960 ..
Vicoigne et Neux	9000 ..
Buchy-aux-Bois (actions nouvelles)	...

COURS DES SUCRES DU 3/6 DE LILLE

DU 25 JANVIER

SUCRES	Cote officielle	Cours courants	De semaine	Effets
Sucre indigène bon à 82 dit.	161
— au pair, 8 Kl. n. l.
Grains
1/6 betterave disponible	...			